

# ALERTE SÉCHERESSE dans le NORD

## MESURES DE RESTRICTION

### jusqu'au 30 SEPTEMBRE 2019



### ALERTE SÉCHERESSE



**Interdiction d'arroser**  
les pelouses, jardins  
et terrains de sports  
de 9h et 19h



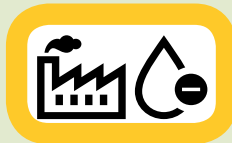
**Interdiction de remplir**  
les plans d'eau,  
piscines privées de plus de 20 m<sup>3</sup>...  
sauf remplissage lié à la sécurité,  
ou lors de la première mise en service



**Restriction**  
de l'irrigation agricole  
les samedi et dimanche  
de 10h à 18h  
sauf dérogations



**Interdiction de laver**  
les véhicules  
hors stations professionnelles  
équipées de système à recyclage



**Réduction de consommation**  
d'eau de 10 %  
pour les industriels



**Fermeture**  
des fontaines publiques  
qui ne disposent pas  
d'un circuit fermé pour l'eau

### ALERTE SÉCHERESSE RENFORCÉE



**Interdiction d'arroser**  
les pelouses, jardins  
et terrains de sports



**Interdiction de remplir**  
les plans d'eau,  
piscines privées  
sauf remplissage lié à la sécurité,  
ou lors de la première mise en service



**Interdiction d'irriguer** les mardi, jeudi,  
samedi et dimanche de 10h à 19h  
sauf dérogations



**Interdiction de laver**  
les véhicules  
hors stations professionnelles  
équipées de système à recyclage



**Réduction de consommation**  
d'eau de 20 %  
pour les industriels

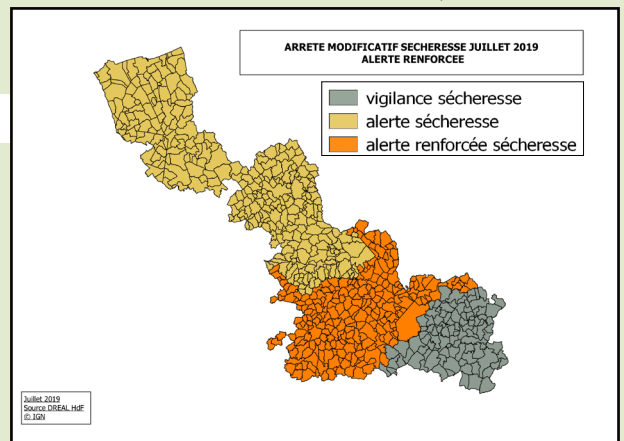


**Fermeture**  
des fontaines publiques  
qui ne disposent pas  
d'un circuit fermé pour l'eau

### VIGILANCE SÉCHERESSE

Là où l'état de la ressource est moins dégradée, la vigilance de tous reste nécessaire, pour une gestion économe de sa consommation en eau.

Consultez l'arrêté  
sur [www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr)



Retrouvez l'ensemble des mesures prises sur le site internet des services de l'État dans le Nord : [www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr)